



Pas de date pour l'examen pratique au Permis B

Par **AntonyT**, le **29/06/2009** à **10:47**

Bonjour,

Je suis inscrit dans une auto-école depuis septembre 2008, pour le passage du permis B. J'ai eu le code, et suivi l'intégralité du forfait des heures de conduite (20h) + des heures supplémentaires.

Cependant, on ne veut toujours pas me donner de date pour une présentation à l'examen de la conduite.

Bien que, dans le forfait que je leur ai réglé, il y avait 2 présentations au permis de conduire, je n'arrive toujours pas à obtenir de date pour un premier examen.

Je commence à douter du sérieux de cette auto-école qui évite le sujet d'une date d'examen.

Existe-t-il une législation qui me permettrait de faire valoir mon droit à passer le permis ?

En vous remerciant par avance

AntonyT

Par **cram67**, le **30/06/2009** à **10:17**

A partir du moment où vous vous êtes acquitté de toutes les factures dues à l'auto-école, la démarche la plus rapide pour vous, serait de demander votre dossier et de vous adresser à une autre auto-école.

Si vous désirez rester dans cette auto-école, je ne peux que trop vous conseiller de vous adresser auprès des services compétents de la préfecture qui vous renseigneront au mieux.